

Accident d'Exposition au Sang (AES)

IMMÉDIATEMENT

Si piqûres, coupures, contact sur peau lésée

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer à l'eau et au savon
- Antiseptie 5 mn
 - Alcool 70°
 - Bétadine dermique® ou Bétadine alcoolique®
 - Dakin®
 - Eau de Javel à 0.5% (200 ml eau de javel prête à l'emploi à 2.6% dans 800 ml eau froide)
- Rincer

APPELER 7.9551

La personne exposée se munit du nom et de l'IPP du patient source et appelle le **Médecin Référent Urgences Trousseau pour évaluer le risque VIH**.
En cas de risque important d'AES, une sérologie VIH du patient source sur avis du Médecin Référent peut être réalisée en urgence

- ▶ Dans le DPP, demande informatisée «AES - Bilan patient source si risque VIH important»
- ▶ et/ou sur Bon Virologie, cocher «Bilan patient source» et indiquer dans le cadre en bas à droite «Test rapide VIH»

- un **traitement post-exposition** peut être proposé

Il est à **débuter dans les 4h suivant l'AES** : délivré par les urgences (Trousseau et Clocheville), en Médecine Interne et Maladies Infectieuses (Bretonneau), demander un transport logicoours (tél : 2.2600) en urgence, du kit du service de médecine interne et maladies infectieuses de Bretonneau vers les sites extérieurs, l'Ermitage ou la CPU

Si projection sur muqueuses, yeux

- Ne faire que rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 5 mn

DANS LES 48 HEURES

DÉCLARER L'ACCIDENT dans tous les cas :

Prévenir cadre du service qui vous donnera les consignes

CONTACTER LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL dès que possible, pour évaluer le risque hépatite B et le suivi de l'AES

Bretonneau - tél : 7.8958 Clocheville - tél : 7.8482 Trousseau - tél : 7.8522

Si risque VHB

Si personne exposée non vaccinée

FAIRE dans un délai maximum de 48h

- une sérovaccination par immunoglobulines anti-HBs ET
- une injection d'une dose de vaccin

Si personne exposée vaccinée non répondeur

- Faire seulement immunoglobulines anti-HBs

EN CAS DE TRAITEMENT POST EXPOSITION

PRENDRE CONTACT POUR RÉÉVALUATION

dans les 48 à 72h

avec le Service de médecine interne et maladies infectieuses au 7.3714

Prélèvements

sérologies VIH / VHC / VHB et dosage ALAT

Se présenter au centre de prélèvements avec le formulaire de déclaration d'accident du travail

Bretonneau (9h - 17h) - Trousseau (8h - 15h) - Clocheville (8h45 - 12h30 / 13h30 - 16h45)

Procédure exceptionnelle possible pour la nuit ou les sites extérieurs (CPU, Ermitage) :

A titre exceptionnel les prélèvements des agents au sein des services sous conditions,

- Prescription médicale sur bon de virologie et de biochimie
 - ▶ en identifiant le prescripteur et le préleveur
 - ▶ faire figurer à côté de l'UF du service, l'UF de la médecine du travail 0106
 - ▶ bien identifier la victime sur les bons et sur les tubes : Nom - Prénom
 - Date de naissance - Sexe
 - ▶ cocher les rubriques «AES» et «personnel exposé», ajouter à côté le nom du patient source, sur le bon de virologie

- Acheminer tubes + bons directement aux laboratoires de virologie et de biochimie

Si risque Prions

Lors de la manipulation de liquides ou de tissus d'un patient suspect ou atteint de **Maladie de Creutzfeldt-Jakob-MCJ**

Les tissus à haute infectiosité :

- Système nerveux central (y compris hypophyse, moëlle épinière et dure-mère)
- Rétine et nerf optique, ganglions, spinal et trijumeau, muqueuse olfactive
- Formations lymphoïdes organisées en cas de variant MCJ (rate, ganglions lymphatiques, amygdales, appendice, tissus lymphoïdes sous-muqueux digestifs)

Pour les laboratoires d'anatomie et cytologie pathologiques, l'Institut Médico Légal

les **tissus considérés comme infectieux énumérés ci-dessus** doivent être **considérés à risque quel que soit le type de MCJ**

IMMÉDIATEMENT

Si plaies cutanées

- laver au savon (sauf oeil)
- puis rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 5 mn
- puis immerger ou mettre en contact (compresses imbibées) pendant au moins 5 mn avec une solution d'eau de Javel à 2%

Préparation de la solution d'Eau de Javel à 2%

▶ à partir d'un berlingot d'Eau de Javel concentré à 9,6 % = 1 berlingot de 250 ml + 1 litre d'eau froide OU

▶ à partir d'Eau de Javel prêt à l'emploi à 2,6% = 4 volumes d'Eau de Javel prêt à l'emploi à 2,6% dans 1 volume d'eau froide. ex : 750 ml eau de javel prêt à l'emploi à 2,6% dans 250 ml eau froide
Un rinçage à l'eau doit suivre ce traitement.

▶ **Si sensation de brûlure, arrêter immédiatement et rincer à l'eau**

Si projection sur muqueuses, yeux

▶ **Ne pas appliquer d'eau de Javel dans les yeux, ni sur les muqueuses.** Ne faire que rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 250 ml